

1

Ce document exprime notre volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique de notre Pouvoir Organisateur en réalisant pendant les trois prochaines années les actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret "Missions" du 24 juillet 1997 et en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, "Mission de l'école chrétienne", ainsi que des projets pédagogiques de la FESeC.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires :

élèves,
parents,
enseignants,
éducateurs,
direction,
pouvoirs organisateurs,
acteurs externes.

Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce aux différentes étapes du projet, notamment sa conception et son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement ne débute pas avec l'obligation décrétale : elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les innovations projetées s'enracinent. Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser et à évaluer régulièrement. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au Conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devrons-nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Saint-Quirin décide de centrer ses efforts au cours des trois prochaines années sur les objectifs généraux suivants :

L'apprentissage à la citoyenneté et aux pratiques démocratiques

L'accompagnement des élèves en difficultés

L'amélioration de l'enseignement de la lecture et de l'expression écrite

Les stages au 3^e degré dans l'enseignement Technique de



La poursuite de ces trois axes sera menée en conformité avec la dimension culturelle visée dans le Projet pédagogique



L'apprentissage à la citoyenneté et aux pratiques démocratiques

La démocratie, qui suppose la tolérance, le respect de l'autre et le débat d'idées, est une de nos valeurs fondamentales. Nous souhaitons que le fonctionnement quotidien des classes et de l'école offre les conditions propices à faire vivre et réfléchir la démocratie par les élèves. Nous voulons rendre possible l'émergence d'une culture démocratique en laissant aux élèves et à tous les acteurs du Collège Saint-Quirin qui le désirent la possibilité d'exprimer leurs points de vue sur la vie au Collège ainsi que leurs opinions sur les conflits qui naissent inévitablement dans l'école, dans le respect des procédures et des prérogatives des structures existantes.

Chacun des acteurs de notre Communauté Educative, à son niveau, veillera à ce que les informations, les remarques ou les demandes d'explications soient adressées en premier lieu directe- ment à la (aux) personne(s) concernée(s) par celles-ci.

En particulier, nous veillerons à ce que la tension et les conflits soient gérés au niveau où ils se passent.

A cette fin nous envisageons:

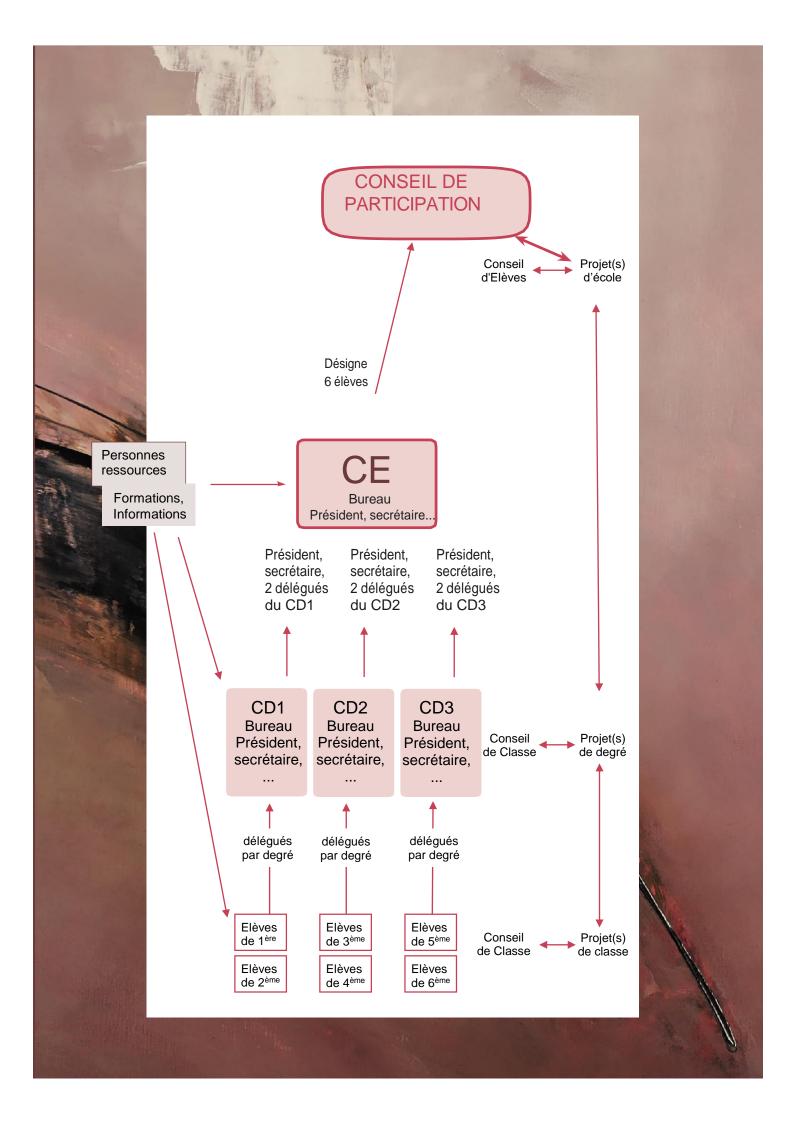
- de promouvoir et d'utiliser davantage les moyens de communications dont dispose l'école (le site internet du Collège : www.st-quirin.be, la page facebook, la presse, ...)
- d'améliorer le fonctionnement des Conseils d'élèves en dégageant dans l'emploi du temps, des moments de paroles, en réservant une place particulière aux projets construits par les différents Conseils et en leur assurant le soutien de l'ensemble de la Communauté Educative.
- de rendre possible la naissance de regroupements divers d'élèves autour d'un projet commun (Oxfam,...), dans le respect des procédures et des prérogatives des structures existantes.
- d'encourager le développement de l'Association de Parents et d'intensifier sa collaboration.

Nous voulons rendre possible l'émergence d'une pratique politique démocratique au sein de l'école.

A cette fin, nous envisageons:

- de promouvoir en dehors et dans les programmes scolaires, des formations politiques concrètes qui apprennent aux élèves les contenus de la démocratie.
- de promouvoir la lecture quotidienne de la presse à l'école et l'accès à Internet pour tous (au Centre CyberMédia).
- de mettre à la disposition des acteurs de l'éducation le savoir disponible dans le domaine de l'éducation civique et morale, résultats des recherches associant philosophes et psychopédagogues.
- de réserver une place particulière et équilibrée aux projets "pluri disciplinaires" (culturels, scientifiques, linguistiques, sportifs,...) dans un souci d'ouverture sur le monde et de culture de la mémoire

Attention: il s'agira de ne pas confondre apprentissage de la démocratie politique et pratique politique de la démocratie.



L'accompagnement des élèves en difficulté

Le Décret sur les missions de l'école a pour objectif un enseignement commun à tous les enfants jusqu'à la fin du premier degré de l'enseignement secondaire.

Nous voulons rendre possible la gestion des élèves qui ont accumulé les handicaps dans le courant de leur scolarité.

A cette fin, nous envisageons:

- de maintenir une politique d'accompagnement pédagogique solide afin d'aider les enseignants à mettre en place des procédures d'évaluation formative, à expérimenter un assouplissement du fonctionnement des classes intermédiaires (1S/2S) et/ou des remédiations en veillant toujours à l'organisation de groupes de besoins ainsi que de dispositifs d'apprentissage coopératif et de guidance pédagogique individualisée.
- □ d'encourager les professeurs à soumettre, dans chaque discipline, l'ensemble des élèves d'un degré donné à une épreuve commune portant sur les compétences qui, selon le programme, doivent être maîtrisées à la fin du degré correspondant.
 - Les épreuves seront corrigées en fonction de critères précis, identiques pour tous les élèves quelle que soit leur classe d'apprentissage.
- □ d'approfondir notre réflexion sur l'apprentissage de la méthode de travail, à partir notamment des principes suivants:

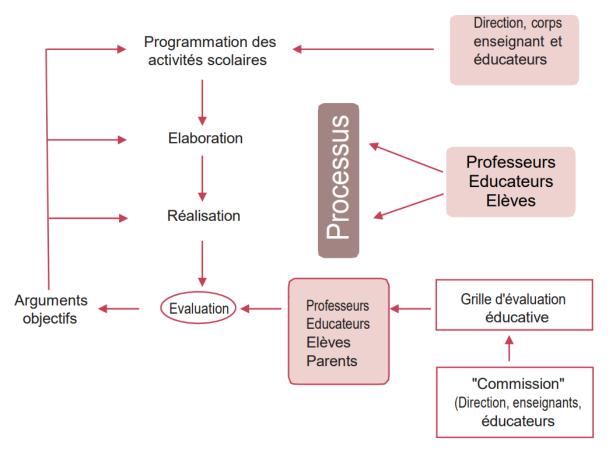


- une coordination des exigences, dès la 1ère année ;
- une attention particulière à la lecture (des consignes, des remarques et des questions des professeurs,...);
- o une attention particulière à la prise de notes ;
- o un temps fort de cet apprentissage en 3ème et 4ème année.
- □ d'encourager la pratique de la solidarité entre élèves.
- □ de favoriser les aménagements particuliers de l'horaire afin d'atteindre une meilleure cohérence pédagogique, en particulier au niveau du D1.
- de consolider notre collaboration avec l'équipe PMS afin de favoriser l'intégration des élèves, de structurer leur méthode de travail et de préciser leur projet
- □ d'orientation. de former un maximum d'enseignants à la "gestion mentale"
- □ de renforcer les synergies avec l'école primaire :



- o soirée d'informations aux parents/enfants de sixième ;
- o journée d'immersion des 6ème primaire en 1ère secondaire ;
- o journée d'informations enseignants primaire/secondaire (D1)

... de l'évaluation des pratiques des activités parascolaires en vue d'une réelle autonomisation des élèves...



L'amélioration de l'enseignement de la lecture et de l'expression écrite

La lecture est sans doute la compétence la plus transversale dont l'école puisse favoriser le développement. Par ailleurs, plus un enfant écrit, plus il met en œuvre de savoir et de savoir-faire, mieux il saura écrire et donc orthographier.



A cette fin, nous envisageons:

- □ de renforcer nos exigences en ce qui concerne les aspects fonctionnels de la langue maternelle et de rénover nos pratiques afin d'amener les élèves à écrire plus :
 - o lire, comprendre, résumer un texte ;
 - o rédiger un compte rendu scientifique, un événement de la vie quotidienne;
 - o mettre par écrit des idées sur un projet.
- □ de susciter les projets inspirés d'exemples de chez nous ou d'ailleurs :
 - o ateliers d'écriture/de lecture/d'expression orale/ d'improvisation théâtrale;
 - o "La presse à l'école" ;
 - o "Un écrivain en classe";
 - o "Photos langage"
- de favoriser l'accès et l'utilisation de la bibliothèque de l'école.





Les stages au 3e degré dans l'enseignement Technique de Qualification (TQ)

De l'utilité des stages

Le stage est un moment-clé dans la formation de nos étudiants. Il s'agit d'une période d'immersion en entreprise. Celle-ci fait partie du processus de formation et d'apprentissage plus global mis en place par notre Collège.

Ce stage devrait permettre à l'élève de:

- mettre en pratique les compétences théoriques apprises pendant la formation scolaire et découvrir de nouvelles techniques propres à l'entreprise;
- connaître et comprendre l'entreprise, son organisation, son fonctionnement, aux points de vue tant humain que technique et économique;
- pouvoir se situer dans un milieu de travail;
- mieux cerner son projet professionnel ou éventuellement aider l'élève à s'orienter;
- recueillir des informations utilisables lors de la rédaction du rapport de stage et participer à la réussite de son épreuve de qualification.



Les stages dans l'OBG Technicien / Technicienne de bureau sont imposés par le Gouvernement conformément à l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 15 mai 2014.

Il s'agit, en 5TQ, d'un stage de découverte et d'initiation, tandis qu'en 6TQ, d'un stage de pratique accompagnée.

Notre établissement fait le choix que la durée des stages est de 6 semaines sur le 3e degré (2 semaines en 5TQ et 4 semaines en 6TQ).



Conformément à l'article 7 §3 alinéa 2 de la Loi du 19 juillet 1971, le Collège Saint-Quirin fait le choix d'organiser des stages dans l'OBG Technicien / Technicienne en comptabilité. Ils sont donc obligatoires pour les élèves et interviennent dans le processus d'évaluation.

Il s'agit, en 5TQ, d'un stage de découverte et d'initiation, tandis qu'en 6TQ, d'un stage de pratique accompagnée.

Notre établissement fait le choix que la durée des stages est de 6 semaines sur le 3e degré (2 semaines en 5TQ et 4 semaines en 6TQ).



Les œuvres signées *Dush* qui illustrent cette édition sont reproduites avec l'aimable autorisation de l'Artiste.



Collège Saint-Quirin matricule 24 16 160026

Rue Entre-deux-Portes 75 4500 Huy Tél.: 085/21.14.49 college@st-quirin.be

www.st-quirin.be